

CONVOCATION EXAMENS

SESSION 2 - JUIN 2026

IMPORTANT : les étudiants qui bénéficient d'un aménagement pour les examens recevront une convocation individuelle précisant le lieu de leurs examens.

Si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu de convocation individuelle, veuillez contacter d'urgence le service licence : licence.esthua@univ-angers.fr

OORAUX DE LANGUES VIVANTES	JOUR épreuve	lieu épreuve	horaires	Unité
SESSION 2 OORAUX DE LANGUES VIVANTES	lundi 22 juin 2026	salle 505 - 5ème étage ESTHUA	vous devez vous présenter à partir de 09h00 devant la salle 505	OORAUX DE LANGUES

FORMATION	JOUR épreuve	horaires	lieu épreuve	SEMESTRE	Unité
DEUST 1 ACCUEIL	lundi 22 juin 2026	13h30 - 16h30	AMPHI MONNIER (INNTO ESTHUA)	SEMESTRE 1	UE 2 : Acteurs et territoires en tourisme (BLOC 1)
	mardi 23 juin 2026	08h30 - 10h00	AMPHI POCQUET (FAC de DROIT)	SEMESTRE 1	UE 1 : langues et compétences interpersonnelles
	mardi 23 juin 2026	11h00 - 12h30	AMPHI POCQUET (FAC de DROIT)	SEMESTRE 1	UE 2 : Acteurs et territoires en tourisme (BLOC 2)
	mardi 23 juin 2026	14h00 - 15h30	AMPHI POCQUET (FAC de DROIT)	SEMESTRE 1	UE 4 : Gestion opérationnelle en tourisme
	mardi 23 juin 2026	16h00 - 17h30	AMPHI POCQUET (FAC de DROIT)	SEMESTRE 1	UE 5 : Qualité, normes, sécurité et environnement en tourisme
	mercredi 24 juin 2026	08h30 - 11h30	AMPHI POCQUET (FAC de DROIT)	SEMESTRE 2	UE 2 : Acteurs et territoires en tourisme
	mercredi 24 juin 2026	14h00 - 15h30	AMPHI POCQUET (FAC de DROIT)	SEMESTRE 1	UE 3 : Expérience touristique personnalisée
	mercredi 24 juin 2026	16h00 - 17h30	SALLE INFO 306-307-308	SEMESTRE 2	UE 4 : Gestion opérationnelle en tourisme
	jeudi 25 juin 2026	08h30 - 10h00	AMPHI MONNIER (INNTO ESTHUA)	SEMESTRE 2	UE 3 : Expérience touristique personnalisée
	jeudi 25 juin 2026	11h00 - 12h30	AMPHI MONNIER (INNTO ESTHUA)	SEMESTRE 1	UE 1 : langues et compétences interpersonnelles
	jeudi 25 juin 2026	14h00 - 15h30	AMPHI MONNIER (INNTO ESTHUA)	SEMESTRE 2	UE 5 : Qualité, normes, sécurité et environnement en tourisme

IMPORTANT : consignes à respecter obligatoirement

- présentation en salle d'examen **30 minutes avant le début des épreuves**
- OBLIGATOIRE : accès à la salle d'examen uniquement sur présentation de la **carte d'étudiant** (à défaut, vous devez justifier de votre identité à l'aide d'un document original et officiel comprenant une photo).
- seuls les dictionnaires papier français-étranger et vocabulaire sont autorisés pour les étudiants étrangers, aucun dictionnaire électronique ne pourra être utilisé.
- prévoir une pochette transparente avec tous les éléments nécessaires pour composer (stylo, crayons de papier, etc.) ;

Toute fraude aux examens est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'étudiant.e coupable.